

Problématique de la prise en charge de l'éducation à l'échelle communautaire : l'exemple des cantines scolaires au Burkina Faso

Alkassoum MAIGA*

Résumé

Avec la mise en œuvre de la décentralisation et le transfert de la compétence éducation aux collectivités qui entraînent inéluctablement le désengagement de l'Etat, il est légitime de se questionner par rapport aux capacités réelles des acteurs locaux à faire de l'éducation la base d'un développement auto-centré. Les communautés de base, sont-elles à mesure d'exercer pleinement la compétence/éducation dans un contexte de décentralisation afin de faire de ce secteur la base d'un développement global ? Cet article s'appuie sur une expérience de désengagement par rapport au financement des cantines scolaires. Il tente de faire ressortir les avantages liés aux cantines et les difficultés qui résultent de ce désengagement.

Dans les zones dont les écoles ne sont plus appuyées par CRS, l'alimentation des élèves reposent sur une diversité d'initiatives (efforts endogènes, appui étatique et assistance du PAM). Ces efforts ont-ils permis de maintenir un équilibre en matière de résultats scolaires ? Les zones toujours appuyées par CRS se comportent-elles mieux ? L'alimentation joue-t-elle un rôle déterminant par rapport au succès et l'insuccès scolaires ? Pour répondre à ces questions, nous avons collecté des données aussi bien quantitatives que qualitatives.

Des résultats éloquentes peuvent être mis à l'actif de l'appui aux écoles à travers les cantines scolaires. Ils ont été enregistrés en matière de recrutement d'enfants à l'école, de fréquentation, de maintien dans le circuit scolaire et de performances. A contrario, le retrait de l'appui aux cantines provoque des abandons, des absences, des somnolences en classe et dans une certaine mesure des contre performances.

Mots-clés : Burkina Faso, décentralisation, cantine scolaire, cantine endogène, abandon scolaires.

Problematic of the hold in charge of the education to the communal ladder: the school canteen example in Burkina Faso

Abstract

With the decentralization and the transfer of the education expertise to collectivities it is legitimate to question itself with regard to the real local actor capacities to make the education base it of an auto-centered development.

Communities of basis, are they to measure to fully exercise the education expertise in a context of decentralization in order to make this sector bases it of a global development? This article leans on an experience of subsidy withdrawal of the school canteens. It tempts to make take out again advantages bound to canteens and difficulties that result this subsidy withdrawal.

In zones whose schools are not pushed anymore by CRS, does the feeding of pupils rest on a diversity of initiatives (local efforts, government support and aid of the PAM). Do these efforts have them permit to maintain a balance in school result matter? Do zones always done push by CRS include themselves them better? Does the feeding play a role determining by report success and the school failure ? To answer to these questions, we collected some as very quantitative data that qualitative.

* Département de sociologie, Université de Ouagadougou, BP 2340,
Tél. 0022670262652/0022678864750, kasmaig@yahoo.fr, kasmaiga@hotmail.com

Some eloquent results can be put to the asset of the support to schools through the school canteens. They have been recorded in matter of child recruitment to the school, of company, of maintenance in the school circuit and performances. But, the shrinking of the support to canteens provokes abandonments, sleeping in class.

Keywords: Burkina Faso, decentralization, school canteen, local canteen, school abandonment?

Introduction

A la faveur du processus de démocratisation entamé à partir de 1991, l'Etat burkinabè professe la nécessité d'une redistribution des rôles entre les différents acteurs sociaux. Officiellement désignée sous le vocable de décentralisation, cette approche se fonde sur l'autogestion administrative et financière des collectivités locales et une participation/contribution communautaire plus accrue (YAMEOGO / SAWADOGO, 1994). Dans le sillage de cette démarche, les collectivités locales doivent exercer certaines compétences transférées par l'Etat. Parmi ces compétences, figure en bonne place l'éducation qui est un secteur de première importance (WANGRE, 2008 ; OULAI, 1997).

Pendant, c'est dans un contexte complexe que les collectivités locales sont appelées à assumer la gestion de la compétence éducation de base. Ce, parce que d'une part le processus de décentralisation constitue un phénomène nouveau nécessitant une appropriation de la part des nouvelles collectivités, d'autre part les populations vivent un contexte de dénuement. Dès lors, on est en droit de s'interroger sur ce que pourrait être la gestion de l'éducation par les collectivités locales.

Pour que l'éducation puisse jouer son rôle dans le processus de développement, un certain nombre d'indicateurs doivent être actionnés (les taux d'accès, de scolarisation, d'alphabétisation, etc.). Avec la mise en œuvre de la décentralisation qui entraîne inéluctablement le désengagement de l'Etat quant à la gestion de certaines compétences, il est légitime de se questionner par rapport aux capacités réelles des collectivités locales à faire de l'éducation la base d'un développement auto-centré fondé sur une réelle participation des communautés.

Les communautés de base, sont-elles à mesure d'exercer pleinement la compétence/éducation de base dans un contexte de décentralisation afin de faire de ce secteur la base d'un développement global ?

Il ne s'agit plus d'aborder la question de l'éducation sous l'angle de la pédagogie, de la psychosociologie, la gestion de l'éducation, mais de l'analyser sur un plan local en vue d'appréhender les capacités des collectivités locales à la prendre effectivement en charge.

Pour ce faire, la présente étude prend prétexte du désengagement de CRS (Catholic Relief Services) du secteur l'éducation pour en mesurer les impacts dans les zones concernées. Dans le souci d'accroître les opportunités éducatives au Burkina Faso, le CRS s'est investi depuis les années 1960 dans l'accompagnement des écoles dans l'objectif de faciliter l'accès et la rétention dans le circuit scolaire. Pour ce faire, les

actions entreprises se sont orientées entre autres en matière d'appui aux cantines scolaires. Le programme d'appui aux écoles couvrait au début tout le pays. Cependant des contraintes de financement vont imposer un processus progressif de retrait qui s'est poursuivi jusqu'en 2009. De nos jours, l'intervention de CRS est circonscrite dans six (6) provinces. Toutefois, il est légitime de s'interroger par rapport à la situation des provinces qui en ont fait l'objet. Quel est l'impact de ce retrait ?

La méthodologie

Une revue documentaire a été faite sur la base des rapports d'études et des archives des CEB (Circonscription de l'Enseignement de Base) et DPEBA (Direction Provinciale de l'Enseignement de Base). Elle a permis de faire l'état des lieux. Les données collectées ont permis de mesurer l'impact du retrait de CRS à divers niveaux à travers un échantillon d'acteurs de la communauté et de personnes ressources et responsables au niveau déconcentré du MEBA. Les instruments de collecte ont été diversifiés dans un souci de triangulation.

Le retrait (entre 2004 et 2009) s'étant opéré sur 17 provinces, nous avons retenu le tiers pour le travail d'investigation ; soit 6 provinces (ce niveau d'échantillonnage permet d'être en phase avec les impératifs de représentativité). Nous avons opéré un choix raisonné dans le souci de retenir quelques provinces par vague de retrait. Le tableau ci-dessous en indique le nombre. En plus de ces six provinces, nous avons retenu dans un souci de comparaison, 3 provinces encore couvertes par CRS.

Tableau I. choix des sites.

Périodes de retrait	Provinces concernées par le retrait	Provinces retenues	CEB
2005	4 provinces : Oudalan, Seno, Soum and Yagha	Oudalan, Seno	Gorom I, Markoye, Dori I, Dori II
2007	11 provinces : Bam, Ganzourgou, Ziro, Kouritenga, Yatenga, Kompienga, Koulpelogo, Zondoma, Boulgou, Passore, Gourma)	Kouritenga, Yatenga, Boulgou	Koupela II, Tensbtenga, Garango II, Tenkodogo II, Ouahigouya I, Oula
2008	2 provinces : Oubritenga and Kourweogo	Kourweogo	Bousse I, Bousse II,
Zone CRS		Loroum, Sanmatenga, Namentenga,	Ouindigui, Titao I, Boulsa I, Boulsa II, Kaya I, Kaya II

Dans chacune des provinces, 2 CEB ont été visitées. A l'intérieur de chaque CEB, des données quantitatives concernant 10 écoles ont été collectées ; soit un total de 20 écoles par province et de 180 écoles pour l'étude. Pour les données qualitatives, 9 focus groupes ont été animés.

Au terme de l'étape terrain, l'analyse thématique de contenu a été privilégiée pour les données qualitatives. Quant aux données quantitatives, elles ont été stockées et traitées à partir du logiciel Excel.

Les résultats obtenus

Description de la situation des cantines en zone de retrait

Pendant l'année 2009, seules 10 provinces sur les 45 que compte le pays bénéficient d'un programme de cantines scolaires fourni par le PAM (Programme Alimentaire Mondial) pour celles de la région du Sahel et par le CRS pour celles du Loroum, de la Gnagna, de la Komandjari, de la Tapoa, du Sanmatenga et du Namentenga.

Sur la base de l'ensemble des 17 provinces qui ont fait l'objet de retrait entre 2004 et 2009, on peut constituer deux groupes à savoir le groupe qui bénéficie depuis 2005 de l'assistance du PAM en cantines et le deuxième groupe de provinces duquel le CRS s'est entièrement retiré après 2005 après une préparation des communautés à mettre en place depuis 2007 des cantines endogènes en collaboration avec le MEBA (Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation).

Les cantines assistées par le PAM

C'est en 2005 que CRS a cédé au PAM la région du Sahel dont les écoles continuent depuis cette date de bénéficier de vivres de la part de cette institution des Nations Unies pour leurs cantines.

Les vivres distribués dans les écoles pour la préparation des repas sont composées de farine de maïs, de haricot, de CSB (Corn-Soya-Blend), de sorgho, de sucre et de sel. Le sorgho est également distribué, dans le cadre du programme de RAE (rations sèches à emporter), aux filles des classes de CM1 et CM2 comme mesure incitative pour leur maintien à l'école. Habituellement les écoles bénéficient de 2 dotations par an et la cantine assure 2 repas par jour aux élèves : le petit déjeuner (bouillie) et le déjeuner. En outre, on note que le PAM octroie des ustensiles de cuisine.

Pour la gestion quotidienne des cantines, un COGES (Comité de Gestion) a été mis en place. Il est composé de l'APE (Association des Parents d'élèves), l'AME (Association des Mères Educatrices), une cantinière, de représentants des élèves et d'un enseignant. Ce COGES a comme tâches, de veiller à la qualité des repas et au respect de la ration par élève. La rémunération des cantinières et les autres frais liés à la préparation (bois et condiments) sont assurés à l'aide d'une cotisation annuelle de 1000F/élève. Un contrôleur de PAM veille sur la gestion des dotations.

Les enseignants sont impliqués dans la gestion et le fonctionnement des cantines à travers le directeur de l'école et un autre enseignant responsabilisé pour la sortie des vivres. Ce dernier s'occupe de mesurer les quantités quotidiennes et du pointage sur les documents de gestion. Il s'agit d'un rôle important en ce sens que cela est un gage de transparence.

Selon les participants au focus group, les forces de la cantine peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

1. Les avantages liés à l'alimentation : qualité, régularité et variété des repas (pas de ruptures de fonctionnement des cantines) ;
2. Avantages liés à la scolarisation : motivation des parents à inscrire les enfants, motivation des enfants à venir suivre les cours, maintien des élèves en classe, assiduité des élèves, concentration des élèves en classe, contribution à la lutte contre le mariage précoce des jeunes filles.

Les cantines endogènes

L'appui de CRS au secteur de l'éducation couvrait initialement l'ensemble du pays en 2009, cet appui ne couvrait plus que 6 provinces.

Dans le sillage du retrait, des activités de formation et de sensibilisation ont permis d'assister le MEBA dans la poursuite du programme national d'appui aux cantines scolaires et de renforcer les capacités des communautés dans la mise en place et la gestion de cantines endogènes. La mise en place des cantines scolaires est donc une résultante de cette démarche adoptée par CRS. Elle a bénéficié de la conviction établie chez les parents d'élèves que la cantine scolaire est un chaînon indispensable au succès scolaire.

De ce fait, la plupart des écoles disposent de cantines endogènes gérées par l'APE et l'AME. En début d'année, chaque élève doit apporter une quantité de riz, de haricot et/ou une somme d'argent. En plus, chaque année, l'Etat apporte aux cantines endogènes un soutien en vivres (riz, maïs).

Certaines APE et AME ont un champ collectif (champ scolaire) ou un jardin dans lequel les parents s'organisent pour travailler. Les récoltes obtenues sont stockées dans le magasin de l'école. En début d'année, on évalue les besoins pour la cantine en tenant compte des récoltes du champ scolaire. En complément de ces récoltes, on demande à chaque élève d'apporter une quantité de vivres et de l'huile, plus une somme d'argent pour les condiments.

Dans les zones dont les écoles ne sont plus appuyées par CRS, l'alimentation des élèves repose donc sur une diversité d'initiatives (efforts endogènes, appui étatique et assistance du PAM). Ces efforts ont-ils permis de maintenir un équilibre en matière de résultats scolaires ? Les zones toujours appuyées par CRS se comportent-elles mieux ? L'alimentation joue-t-elle un rôle déterminant par rapport succès et l'insuccès scolaires ? Pour répondre à ces questions, nous avons collecté des données aussi bien quantitatives que qualitatives.

Ce que disent les statistiques scolaires

Il convient avant tout de rappeler que l'étude se fonde sur quelques écoles sélectionnées au niveau de 18 CEB et 9 provinces. Il ne s'agit pas d'un échantillon extrapolable à l'ensemble des écoles des zones de l'étude.

Evolution des effectifs scolaires

Analyse des données provenant des CEB

Entre 2003-2004 et 2007-2008, on observe une évolution positive des effectifs. Dans les écoles CRS, l'effectif moyen par école (des écoles sélectionnées pour l'étude) était de 363 élèves (175 filles contre 188 garçons). Courant 2008, cet effectif est passé à 369 (175 filles contre 194 garçons). On notera au passage que l'écart entre filles et garçons s'est creusé davantage (de 13 à 19).

Pour ce qui est des écoles non CRS, les effectifs moyens d'élèves par école (des écoles sélectionnées pour l'étude) étaient de 283 courant 2004 (123 filles et 160 garçons). Ces effectifs sont passés à 197 (135 filles et 162 garçons).

Tableau II. Evolution des effectifs moyens suivant le type d'écoles.

Année	Types d'école	Filles	Garçons	Filles + Garçons
2004	CRS	175	188	363
	NON CRS	123	160	283
2005	CRS	143	173	316
	NON CRS	134	170	304
2006	CRS	151	182	333
	NON CRS	128	161	189
2007	CRS	166	189	355
	NON CRS	135	160	295
2008	CRS	175	194	369
	NON CRS	135	162	197

Source: Données de terrains (CEB), 2009.

Comme l'indique le graphique suivant, les effectifs moyens par école ont toujours été plus élevés dans celles appuyées par CRS. Par rapport au genre, il est facile d'observer que les effectifs de garçons sont toujours supérieurs à ceux de filles.

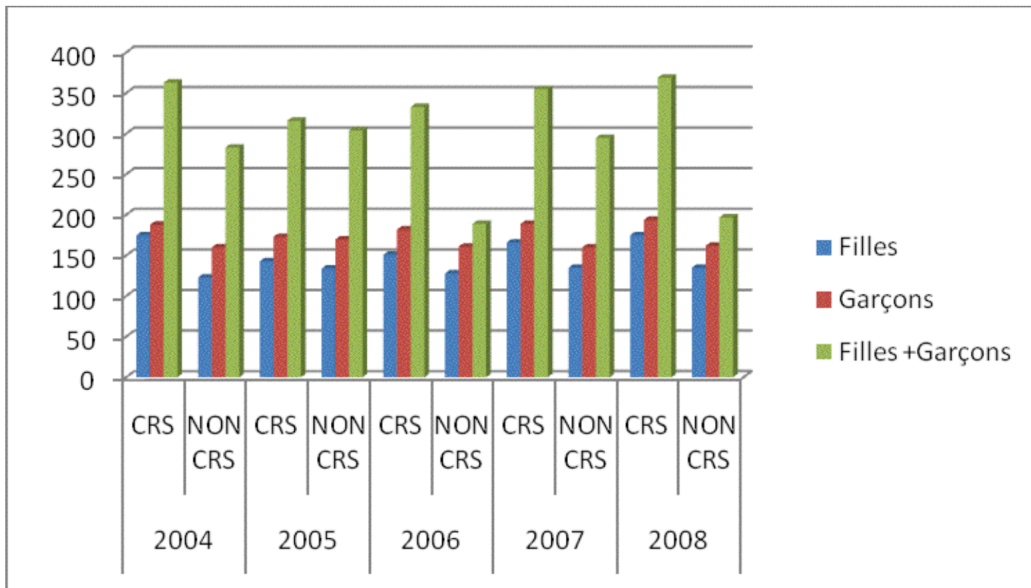


Figure 1. Effectifs selon le type d'écoles.

Le taux d'accroissement des effectifs moyens entre 2004 et 2008 s'établit à 22.82 % pour les écoles appuyées par CRS et 42.35% pour les zones de retrait. Le graphique ci-dessous résume la situation.

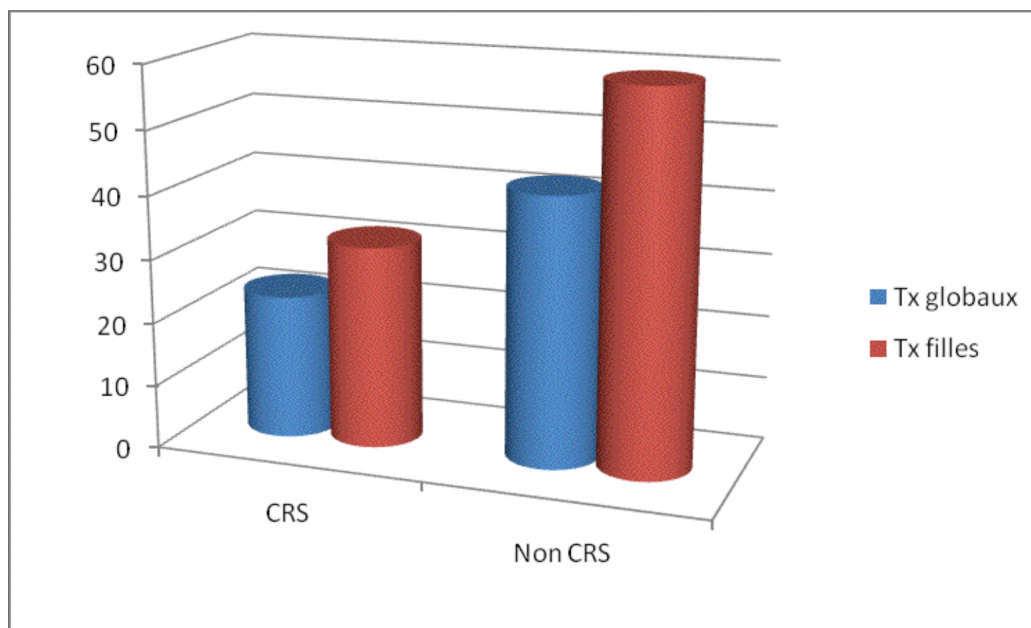


Figure 2. Taux d'accroissement des effectifs par type d'écoles.

Dans les provinces concernées par le retrait, les effectifs moyens ont évolué en dent de scie entre 2004 et 2008. Courant 2008, ces effectifs sont presque équivalents à ceux de la zone de CRS (cf. zone de retrait 2008 avec 371 contre 369 pour la zone de CRS). Cependant, 2006 et 2008 se sont caractérisées par des baisses. Il s'agit d'années concernées par des retraits de certaines provinces et l'on est tenté de penser qu'il existe une relation entre le retrait et ce recul des effectifs. Ainsi, dans le groupe de 2005, les effectifs moyens les plus bas ont été enregistrés en 2005 et 2006 (226 et 208), pour le groupe de 2007, 2006 et 2007 représentent les années de faibles effectifs. On peut en dire autant du groupe de 2008 dans la mesure où les zones concernées ont enregistré une baisse d'effectifs.

Tableau III. Evolution des effectifs moyens en fonction des groupes de retrait.

Groupes de retrait	ANNEE	FILLES	GARCONS	F + G
2005	2004	151	186	337
	2005	102	124	226
	2006	101	111	208
	2007	140	152	292
	2008	135	145	280
2007	2004	96	133	229
	2005	138	172	310
	2006	114	154	268
	2007	122	156	278
	2008	133	167	300
2008	2004	146	186	332
	2005	146	205	351
	2006	189	230	419
	2007	181	202	383
	2008	147	224	371
CRS	2004	175	188	363
	2005	142	173	315
	2006	150	182	332
	2007	166	188	354
	2008	175	194	369

Source: Données de terrains (CEB), 2009

Le gain cumulé en effectif pour chaque groupe de retrait se chiffre conformément aux informations contenues dans le graphique suivant. Les augmentations d'effectifs de filles ont été les plus importantes. Dans le groupe de retrait de 2007, elles ont été de 115%. Le groupe de 2005 est celui ayant connu les augmentations les plus faibles. Il est suivi en cela par le groupe de CRS.

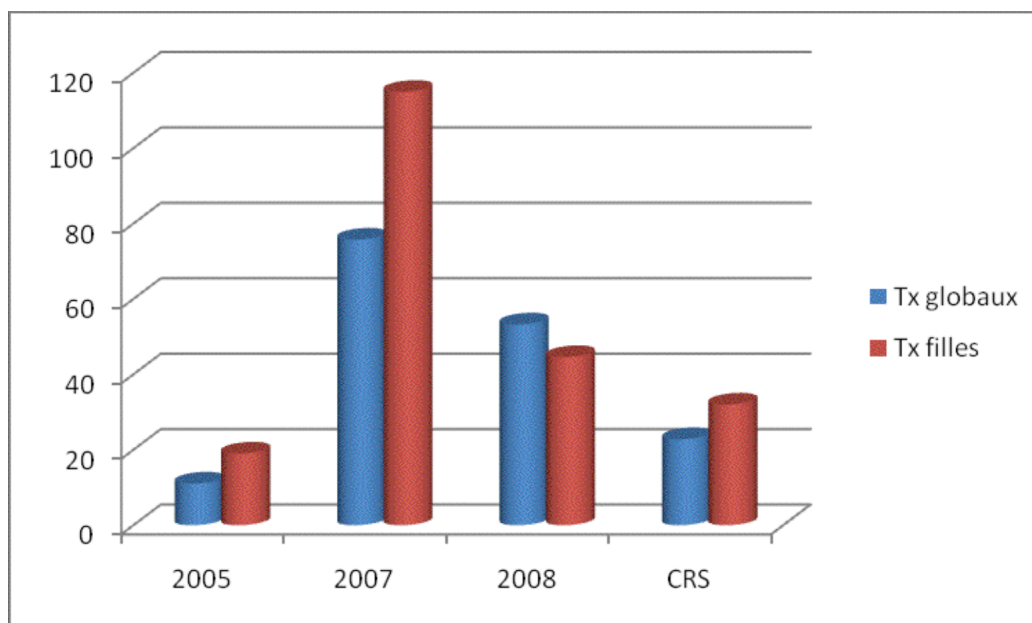


Figure 3. Taux d'accroissement des effectifs par groupe de retrait.

A l'intérieur d'un même groupe de retrait, nous avons tenté de comparer les provinces entre elles. Il en résulte que :

- Pour le groupe 2005, les baisses d'effectifs ont surtout concerné le Seno (d'une moyenne de 429 en 2004 à 310 en 2008). Au niveau de l'Oudalan, on note une hausse (de 208 en 2004 à 260 en 2008). Les statistiques globales issues du Ministère de l'Enseignement de Base montrent cependant que toutes les provinces de cette région ont enregistré une hausse des effectifs. Et pour cause soutient cette source : « Dans le cadre de la mise en œuvre du PDDEB en 2002, les provinces de la région du Sahel ont été considérées prioritaires compte tenu du retard de la région dans le développement de l'éducation. La mise en œuvre de ce plan a permis d'enregistrer des résultats significatifs dans toutes les régions dont le Sahel ». Ainsi, entre 2003-2004 et 2008-2009, on observe : i) une évolution positive des effectifs de 39 873 élèves à 75209 soit un taux de croissance de 13,5% l'an, plus que la moyenne nationale qui est de 10,8%, ii) à l'échelle province, la croissance est plus forte au Soum (15,1%) et plus faible au Yagha (9%).

Tableau IV. Evolution des effectifs au Sahel de 2003-2004 à 2008-2009.

Provinces	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
LOUDALAN	7491	9092	10787	12836	15023	14204
SENO	9806	11715	14185	16229	18381	19078
SOU	14699	18771	21825	24990	28136	29761
YAGHA	7877	8842	9617	10621	12791	12166
Region du Sahel	39873	48420	56414	64676	74331	75209

Source : MEBA

- Au niveau du groupe de 2007, le Yatenga se caractérise par une constante hausse (184 en 2004 et 292 en 2008). Alors que le Kouritenga connaît une hausse modérée (288 en 2004 contre 305 en 2009). Si le Yatenga n'a pas connu de baisse notable, les baisses d'effectifs de 2006 et 2007 constatées dans cette zone semblent imputables au Kouritenga (292 en 2006 et 287 en 2007 alors que pendant ces années, le Yatenga enregistrait 231 pour 2006 et 265 pour 2007).
- Dans le groupe CRS, le Sanmatenga vit une baisse d'effectifs (537 en 2004 contre 464 en 2008) tandis que le Namentenga passe de 223 en 2004 à 294 en 2008.
- Somme toute, les résultats sur l'évolution des effectifs doivent être nuancés, car pour les provinces comme le Sanmatenga, qui ont connu un fort accroissement du nombre d'écoles, la baisse du nombre moyen d'élèves par école peut être due au déploiement des élèves dans les nouvelles écoles.

Sur la base d'une moyenne calculée par rapport à la période de référence 2004-2008, il ressort que le groupe de 2008 affiche les meilleurs effectifs (390), il est suivi du groupe CRS (347), celui de 2007 (283) et enfin celui du PAM (275). Il s'ensuit donc que les zones de retrait récent ont de bien meilleurs résultats en termes d'effectifs (cf. tableau VI et figure 4).

Tableau V. Effectifs moyens par groupe de retrait.

Groupe de retrait	Filles	Garçons	Filles et Garçons
2005	130	145	275
2007	123	160	283
2008	175	215	390
CRS	160	187	347

Source: Données de terrains (CEB), 2009

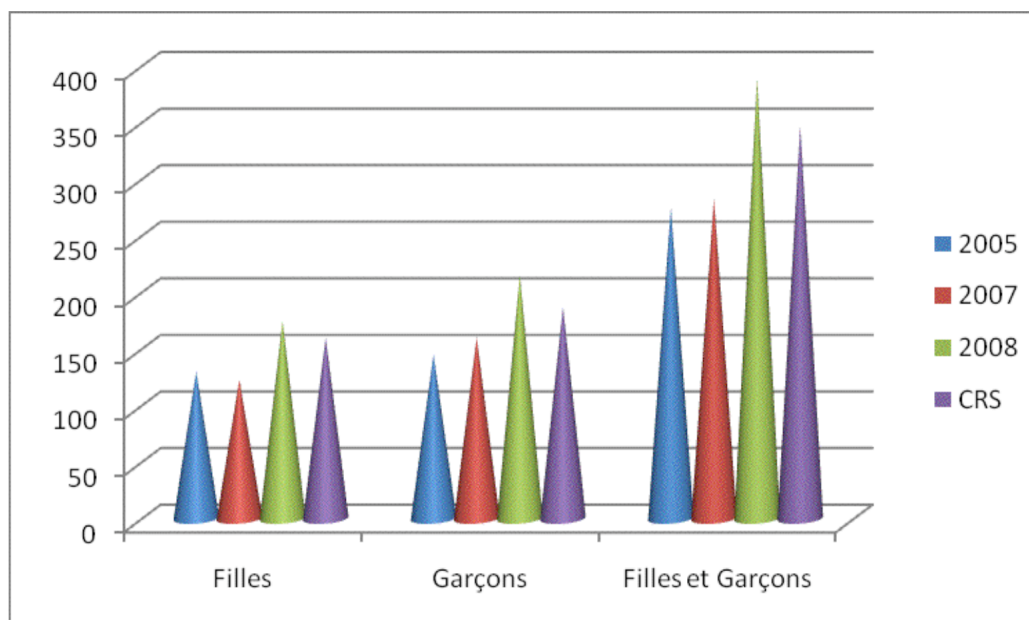


Figure 4. Effectifs par groupe de retrait.

Dans un classement des moyennes des effectifs par province, le Sanmatenga occupe la première place. Il est suivi par le Boulgou, alors que l'Oudalan et le Yatenga se disputent la dernière place.

Tableau VI. Effectifs moyens par province.

Provinces	Filles	Garçons	Filles et Garçons
Boulgou	215	245	460
Kouritenga	132	163	295
Namentenga	122	136	258
Oudalan	112	126	238
Sanmatenga	258	257	515
Seno	161	179	340
Yatenga	96	142	238
Kourweogo	175	215	390
Loroum	138	190	328

Source: Données de terrains (CEB), 2009

Nous n'avons pas pu mesurer l'évolution des inscriptions à partir des données des CEB, mais les données obtenues à la DEP du MEBA établissent pour la région du Sahel le constat suivant : « Les nouveaux inscrits en 1^{re} année ont progressé régulièrement de 2003 à 2007 passant de 13 480 élèves à 20 813 élèves soit un taux moyen annuel d'accroissement de 11,5%. Cette croissance a été de 17% au Séno, 16% à l'Oudalan, 9% au Yahga et 7% au Soum ». Toujours selon cette même source, entre 2007 et 2008, on observe une baisse des effectifs des nouveaux inscrits de 8 167 enfants. Toutefois cette baisse n'est pas spécifique au Sahel, même si l'ampleur y est plus forte car au niveau national, elle a été de 11 222 enfants. La baisse du Sahel représente 73% de la baisse totale. Parmi les facteurs explicatifs de cette baisse des effectifs, la suspension des recrutements dans les classes multigrades, système développé dans les provinces prioritaires, occuperait une place d'élection.

Sur la base de nos propres données, on observe une baisse des effectifs dans le groupe de 2005 (Sahel). Ce groupe se caractérise par un taux négatif (-16,9%, cf. tableau 7).

Tableau VII. Taux d'accroissement des effectifs moyens entre 2004 et 2008 par groupe de retrait.

Groupe de retrait	Filles (%)	Garçons (%)	Filles + Garçons (%)
2005	-10,6	-22	-16,9
2007	38,5	25,6	31,0
2008	0,7	20,4	11,7
CRS	0	3,2	1,7

Source: Données de terrains (CEB), 2009

Les figures ci-dessous permettent d'apprécier l'évolution des effectifs par groupe de retrait entre 2004 et 2008. Le groupe de 2005 se caractérise par des fortes baisses qui sont surtout remarquables en 2005 et 2006. Le groupe de 2007 a connu de fortes hausses en 2004. Les groupes de 2008 et CRS ont enregistré des hausses significatives en 2006. Les effectifs de filles semblent observer la même dynamique évolutive que les effectifs globaux. Au niveau du groupe de retrait de 2008, l'année 2008 se caractérise par une baisse des effectifs de filles.

En définitive, l'évolution des effectifs de la zone de CRS (2004-2008) se caractérise par une relative stabilité, voire une hausse, contrairement aux autres groupes.

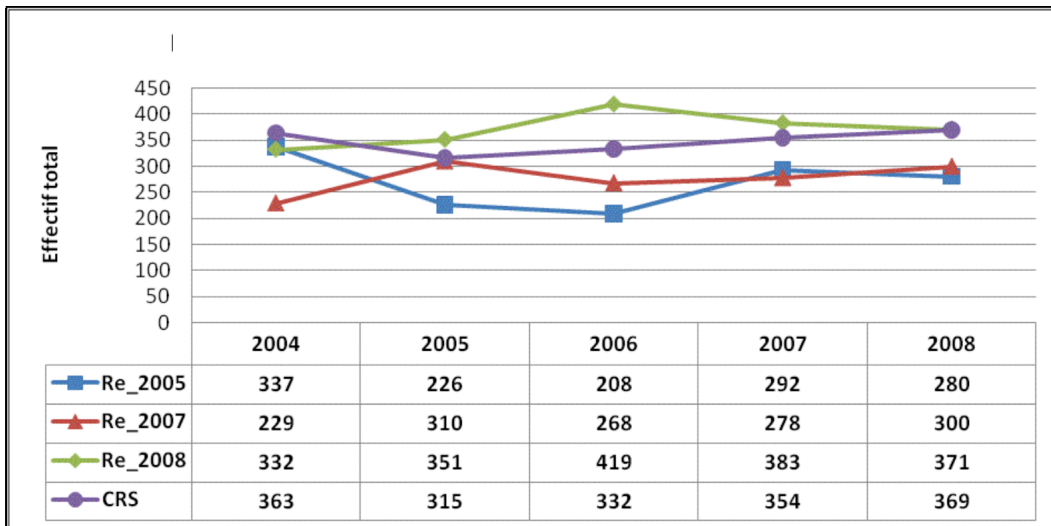


Figure 5. Evolution des effectifs moyens en fonction du groupe de retrait.

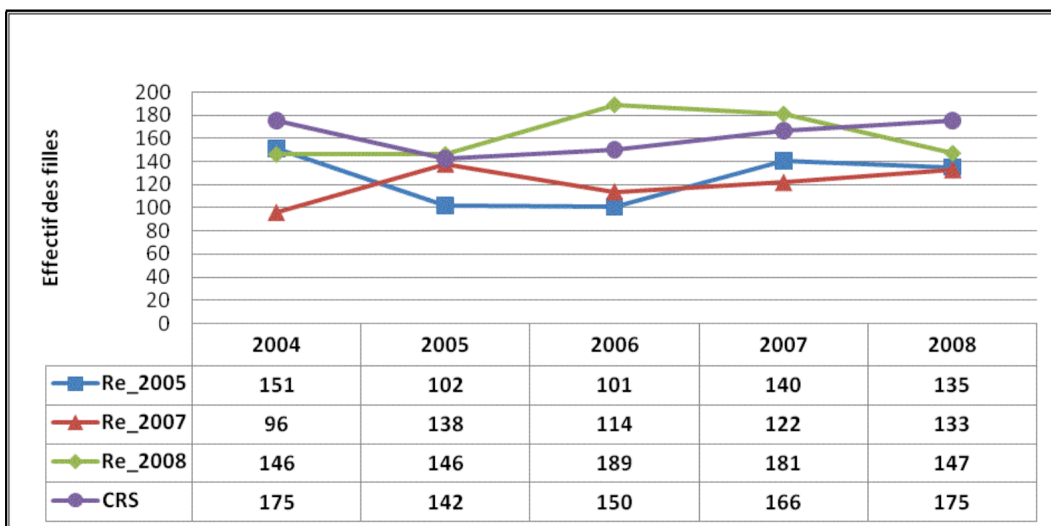


Figure 6. Evolution des effectifs des filles en fonction du groupe de retrait.

Témoignages des acteurs du système éducatif

Quelles que soient les tendances des statistiques, les acteurs des zones de retrait ont une conviction, les appuis de CRS ont un impact indéniable sur les indicateurs scolaires. Il ressort, en effet, des entretiens une unanimité à reconnaître que l'appui de CRS aux cantines a apporté de multiples changements à plusieurs niveaux :

- **Scolarisation** : elle a entraîné une croissance des effectifs au niveau des inscriptions ; les cantinières de Kampiti (province du Seno) affirment : « De façon générale, avec l'arrivée de CRS, les classes se remplissaient. Les effectifs étaient moins importants au début mais, ils ont très vite augmenté à un moment donné. Cette situation a été très vite ressentie au niveau de la cuisine avec l'augmentation du nombre de repas à fournir ». Au niveau de l'école de Markoye (province de l'Oudalan), il est ressorti des entretiens que la cantine « motive les enfants à aller à l'école. Certains n'ayant pas l'âge d'être scolarisés pleurent pour l'être ».
- **Maintien** : du point de vue des acteurs de l'école, avec la cantine les élèves arrivent à continuer leur cycle scolaire jusqu'à la fin. Cela vaut surtout pour ceux qui logent à des endroits très distants de l'école. Du fait de la cantine, les enfants qui sont dans une telle situation prennent leurs repas sur place et restent à l'école. Le taux d'abandon est donc réduit de ce fait. C'est bien ce qui ressort de l'entretien réalisé à l'école Gorom-centre (province de l'Oudalan). Ils soutiennent en outre que « lorsque les élèves mangent, ils arrivent à se concentrer pour suivre les cours parce qu'ils n'ont plus faim ». C'est du reste dans cette logique que s'inscrit le témoignage obtenu auprès des acteurs de l'école de Markoye. Pour eux en effet, « la cantine assure l'assiduité des élèves à l'école et à suivre les cours toute la journée. En effet, quand la classe commence et que les élèves ne voient aucun mouvement ou agitation du côté de la cuisine, beaucoup désertent avant 10h ».
- **Envoi des enfants à l'école** : la motivation des parents à envoyer les enfants à l'école est bien cernée. Dans beaucoup de cas elle est liée à la possibilité de pouvoir garantir un repas journalier aux enfants. « les parents sont motivés à inscrire leurs enfants et les enfants eux-mêmes veulent aller à l'école car ils voient leurs frères en revenir avec des repas ». De l'entretien de l'école de Kampiti, il ressort que « Au début à l'école on ne pouvait pas avoir plus de 20 nouveaux inscrits, mais cela a considérablement augmenté avec l'arrivée des vivres de CRS » ;
- **Education des filles** : elle a contribué à l'envoi de celles-ci à l'école mais aussi à leur maintien pour atteindre les classes de CM1 et CM2 en vue de bénéficier des RAE (Ration A Emporter destinée uniquement aux filles de ces classes). C'est bien ce que soutiennent ces informateurs de l'école de Markoye « Au CM, il y a une discrimination positive au profit des filles. En effet, il y a des rations alimentaires à emporter (RAE) pour les filles cela permet d'avoir un nombre équilibré de garçons et de filles ». Dans certains cas, les effectifs de filles dépassent ceux des garçons dans ces classes. En outre, il ressort de certains témoignages que la cantine lutte un tant soit peu contre les mariages précoces. En effet à travers les avantages liés à la scolarisation, les parents maintiennent les filles jusqu'au CM2 (école de Markoye).

– **Résultats scolaires** : la cantine y joue un rôle important car elle assure l'assiduité des élèves dans le suivi des cours. « par comparaison dans le temps, il a été prouvé que les écoles dans lesquelles il y avait les cantines CRS présentaient des résultats meilleurs par rapport à celles qui n'en avaient pas » (parents d'élèves), et pour les enseignants de l'école de Kampiti, « il y a augmentation des taux de réussite (45 à 50% de succès au CEP). Il y a une amélioration des résultats dans les classes avec de bonnes performances ». En effet, les élèves organisaient des travaux de groupes qui leur permettaient d'améliorer les résultats scolaires.

Redoublements, promotions et abandons

Au titre des conséquences liées au retrait de CRS du domaine de l'appui aux cantines scolaires, nos informateurs ont insisté sur :

- Un désintérêt aussi bien du côté des parents que des élèves pour l'école ;
- L'abandon de l'école par les élèves. Au cours de l'entretien, les responsables de l'école nord de Koupela province du Kouritenga) ont signalé 13 cas d'abandons pour 2008-2009. Les abandons sont encore plus criards à Loanga (province du Boulgou) « Pour cette année : en début d'année il y avait cinq cent quarante cinq élèves, actuellement il y en a cinq cent quinze, soit trente abandons ».
- L'absentéisme aux cours : de nombreux élèves désertent les classes à la récréation ou à midi (Koupéla) ;
- La baisse du taux d'inscription ;
- Le manque de motivation pour l'envoi et le maintien des filles à l'école.
- La baisse des résultats scolaires. « Le retrait de CRS avait eu pour conséquence la baisse des rendements scolaires. C'est fort de ce constat que l'Etat a voulu relever ce défi en instaurant le projet cantines scolaires (dont la capacité d'intervention n'est cependant pas à la hauteur de celle de CRS) » (entretien province du Yatenga).

Il résulte de cette approche qualitative de la situation que les cantines bénéficient d'un a priori positif. En revanche, le retrait se trouve être incriminé pour plusieurs maux. S'agit-il là de conséquences réelles ou supposées ? Quels sont les enseignements qu'on peut tirer des statistiques collectées ?

Quelle que soit l'année prise en compte, les taux de redoublements ont toujours été plus élevés dans le groupe CRS. On note même une tendance à la hausse. Ainsi, le groupe CRS avait un taux de redoublement de 14.12% en 2004 contre 12.34% pour les écoles concernées par le retrait. En 2008, pendant que ce dernier groupe voit ces taux de redoublement baisser à 9.51%, ceux du groupe CRS montent à 23.79%. Les taux de promotions sont à contrario devenus meilleurs dans le groupe CRS. Ils passent de 67.21% pour le groupe CRS et 83.58% pour les zones de retrait (2004) à respectivement 78.85 et 82.36.

Ni les abandons, ni les promotions ne permettent à ce stade de conclure qu'il y a un lien entre le retrait de CRS et l'évolution des indicateurs d'éducation. En effet, pendant que les taux de redoublements baissent là où on s'attend à ce qu'ils augmentent, les taux de promotions n'enregistrent qu'une légère baisse.

Par contre, en ce qui concerne les abandons, ils sont plus élevés dans les zones concernées par le retrait. D'ailleurs, ils y augmentent au fil des années. Ils passent ainsi de 4.48% en 2004 à 6.61% en 2008. Ce, pendant que dans la zone CRS, les abandons sont toujours plus faibles. Les abandons s'affichent donc comme étant l'indicateur permettant d'observer le lien entre le retrait de CRS et l'évolution de l'éducation. Du reste, les entretiens avec des personnes ressources (directeurs d'écoles et parents d'élèves) ont permis de noter que l'absence et/ou le mauvais fonctionnement des cantines se manifestait surtout par les abandons, les somnolences en classe et les absences.

Tableau VIII. Redoublements, promotions et abandons par type d'école.

Années	Types d'écoles	Taux de redoublements		Taux de promotions		Taux d'abandons	
		Globaux	Filles	Globaux	Filles	Globaux	Filles
2004	CRS	14.12	14.13	67.21	68.83	3.75	3.70
	Non CRS	12.34	12.79	83.58	83.95	4.48	4.33
2005	CRS	18.01	17.83	76.97	77.44	3.09	3.55
	Non CRS	14.93	14.21	85.12	85.60	4.98	4.65
2006	CRS	18.33	18.46	78.58	78.99	2.52	2.45
	Non CRS	14.80	13.80	84.28	84.72	4.86	3.75
2007	CRS	24.30	22.47	71.49	73.51	5.12	5.46
	Non CRS	8.29	8.04	85.50	85.24	5.66	5.51
2008	CRS	23.79	28.21	78.85	78.42	6.38	8.34
	Non CRS	9.51	8.63	82.36	82.03	6.61	6.53

Source: Données de terrains (CEB), 2009

Les taux de redoublement de la zone CRS sont au-dessus de ceux de la zone non CRS. Ils sont en train de connaître une certaine stabilité ou une tendance à la hausse. En conséquence, les taux de promotion de la zone CRS sont plus faibles que ceux de la zone non CRS. Les réductions progressives dans les repas de la cantine (en termes de quantité servie aux enfants et en termes de période couverte) peuvent expliquer ces tendances à l'intérieur de la zone CRS. (Cf. figure ci-dessous).

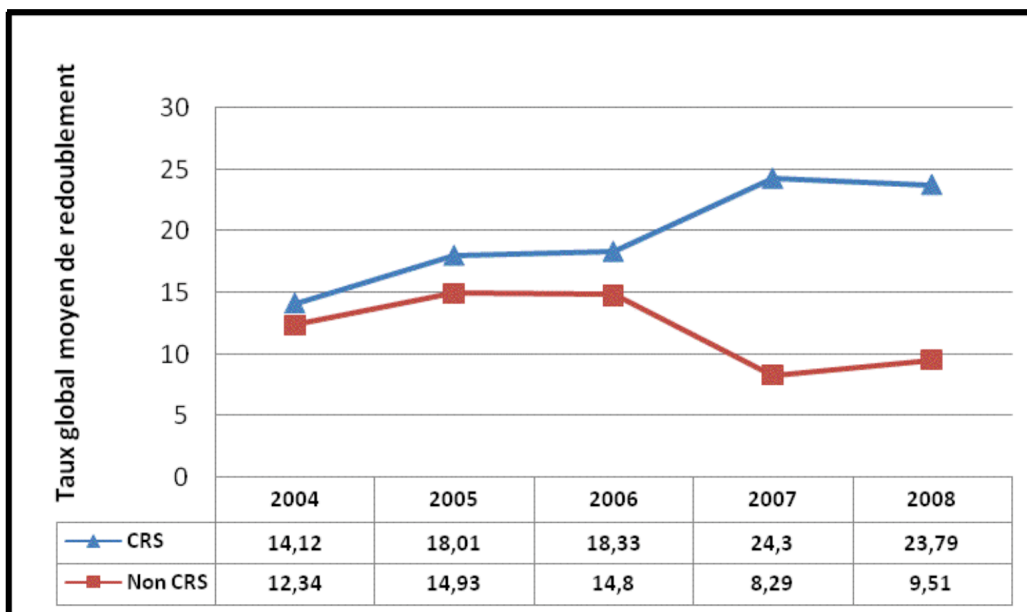


Figure 7. Evolution des taux globaux de redoublements (2004-2008).

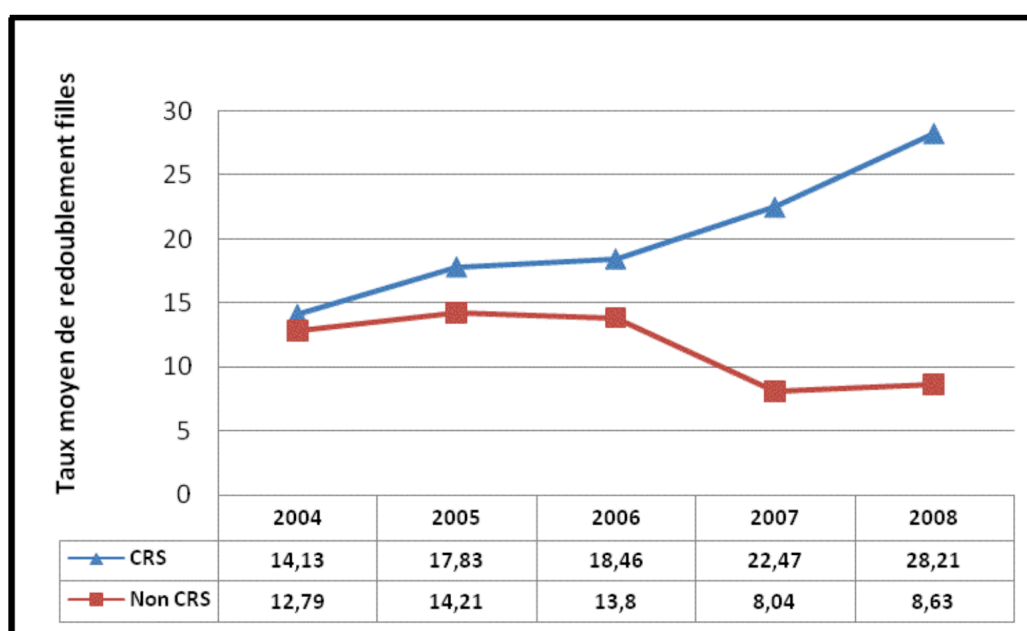


Figure 8. Evolution des taux de redoublement des filles (2004-2008).

Les taux d'abandon de la zone CRS sont plus bas par rapport à ceux de la zone non CRS. Mais on note une tendance à la hausse imputable (en partie tout au moins) à la réduction des quantités de vivres.

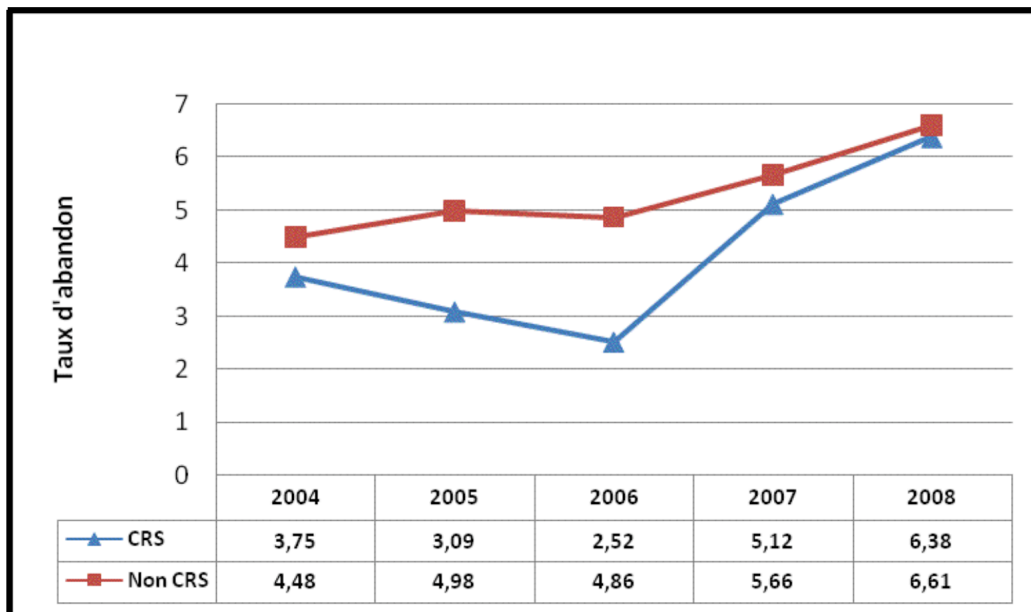


Figure 9. Evolution des taux globaux d'abandon (2004-2008).

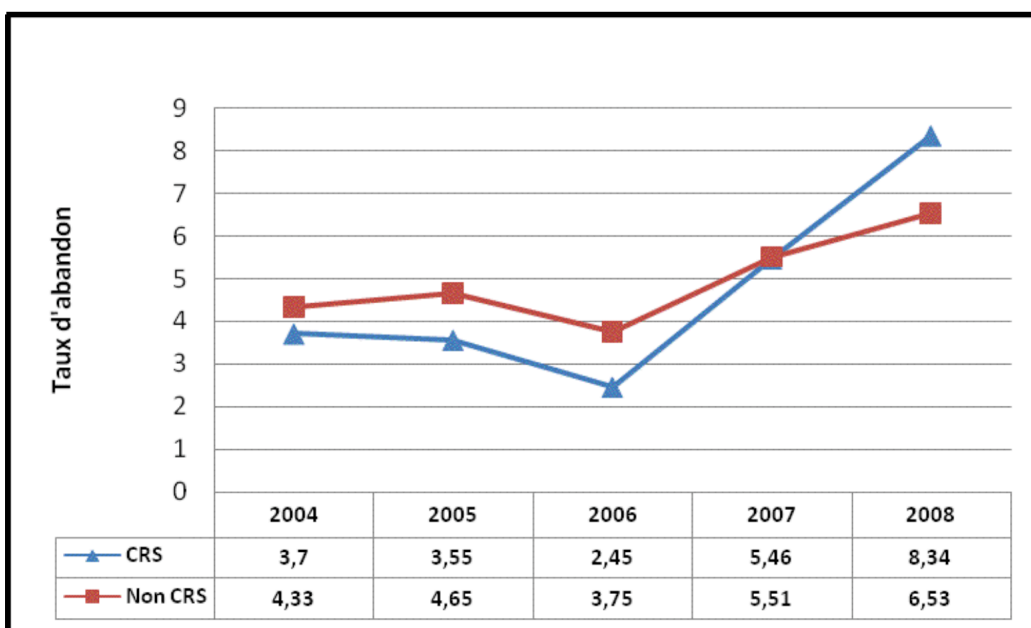


Figure 10. Evolution des taux d'abandon des filles (2004-2008).

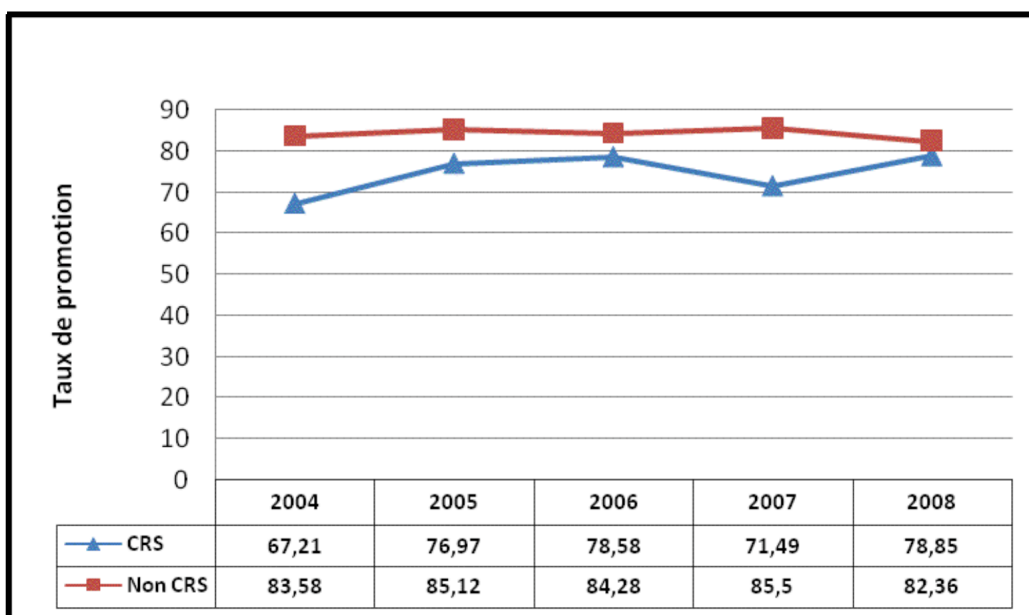


Figure 11. Evolution des taux globaux de promotion (2004-2008).

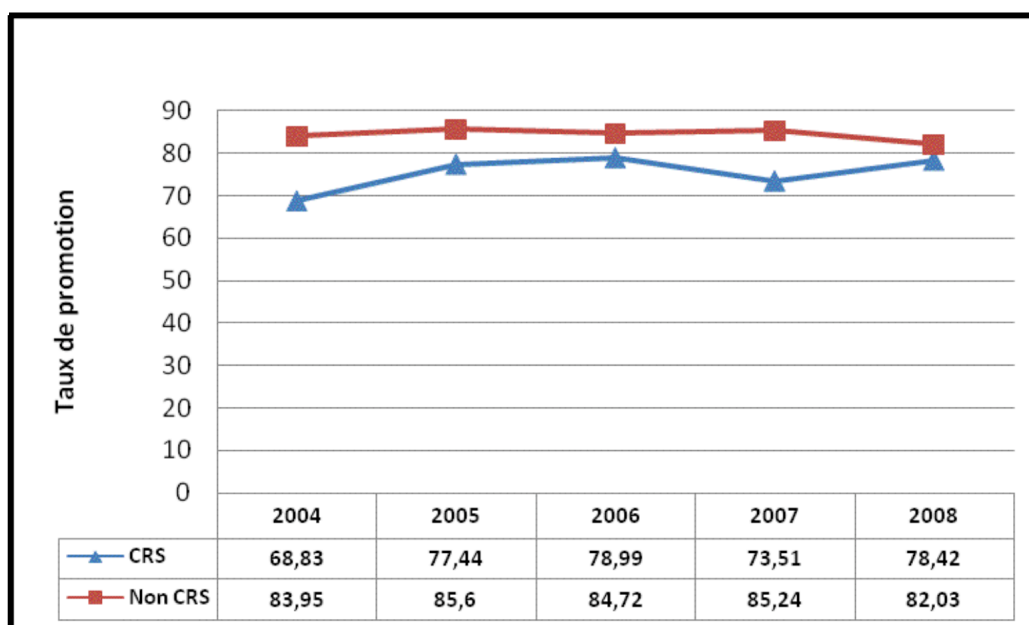


Figure 12. Evolution des taux de promotion des filles (2004-2008).

Une évaluation des taux moyens cumulés entre 2004 et 2008 par type d'écoles se présente comme suit (graphique). Les écoles non appuyées par CRS présentent une meilleure situation par rapport au redoublement et aux promotions. Pour ce qui est des abandons, la situation est légèrement en faveur des écoles CRS.

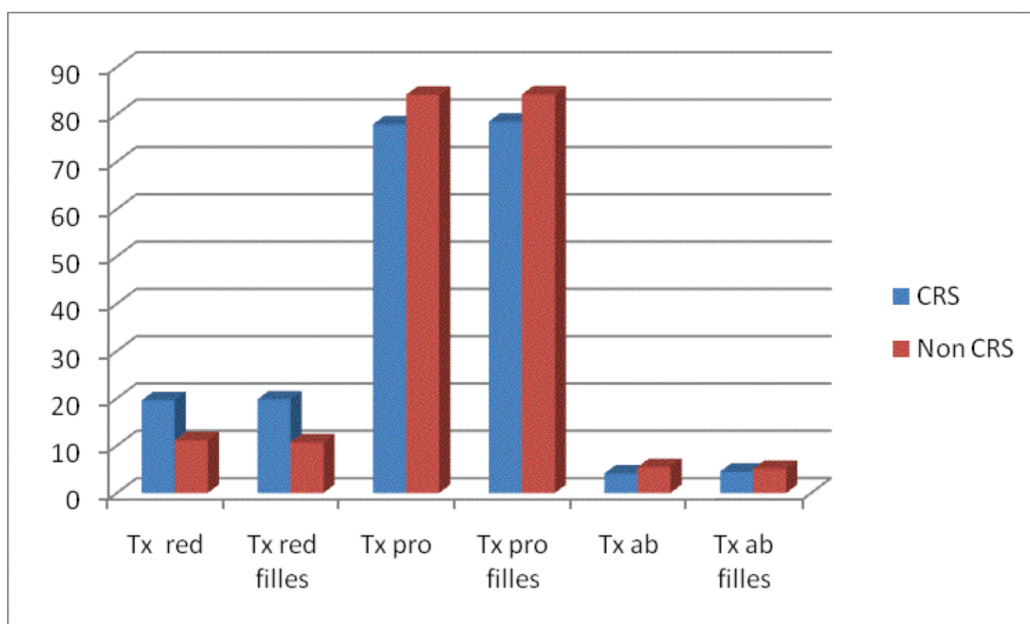


Figure 13. Taux moyens des redoublements et promotions par type d'écoles.

L'estimation des moyennes de redoublements, promotions et abandons sur la base de données enregistrées entre 2004 et 2008 permet de constater ce qui suit par groupe de retrait :

- Le groupe de 2005 est celui qui a les taux de redoublements les plus bas (6.17%). Ils ont aussi les taux de promotions les plus élevés (84.94%). Par contre les abandons sont aussi plus nombreux dans ce groupe (6.17%). On ne peut pas pour autant soutenir que cette situation s'explique par la question des cantines scolaires dans la mesure où ce groupe bénéficie de l'intervention de PAM dans ce secteur (avec même deux repas journaliers par enfant). Les raisons des abandons doivent être recherchées dans la dimension pastorale de la zone (dans ces zones en effet, les enfants sont constamment sollicités par les parents dans le domaine du gardiennage des troupeaux et leur conduite au pâturage et aux points d'eau. Le gardiennage des animaux par les enfants a très souvent pour prix leur retrait du circuit de la scolarisation). Quoiqu'il en soit, il est un fait que nos données sont en phase avec celles du MEBA pour qui, en moyenne le pourcentage de redoublants au Sahel est de 5,2% en 2008-2009. Il a tendance à s'accroître avec la progression dans le cycle et est assez élevé au CM2 (16%).
- Les groupes de 2007 et 2008 sont dans des proportions voisines par rapport aux trois indicateurs. S'il est vrai que leurs taux de redoublements sont plus élevés que ceux du premier groupe, leurs taux de promotions sont quasi similaires ;
- Le groupe CRS demeure celui dont les taux de redoublements sont les plus élevés (19.60%), les taux de promotions sont les plus bas (77.91%). C'est dans ce groupe qu'on enregistre le moins d'abandons (4.15%).

Tableau IX. Redoublements, promotions et abandons par groupe de retrait

Groupe (Retrait)	Taux de redoublements		Taux de promotions		Taux d'abandons	
	Globaux	Filles	Globaux	Filles	Globaux	Filles
2005	6.17	6.12	84.67	84.94	6.17	5.73
2007	13.41	12.76	83.30	83.69	5.15	4.75
2008	13.21	12.85	86.25	85.19	5.22	5.12
CRS	19.60	19.79	77.91	78.48	4.15	4.55

Source: Données de terrains (CEB), 2009

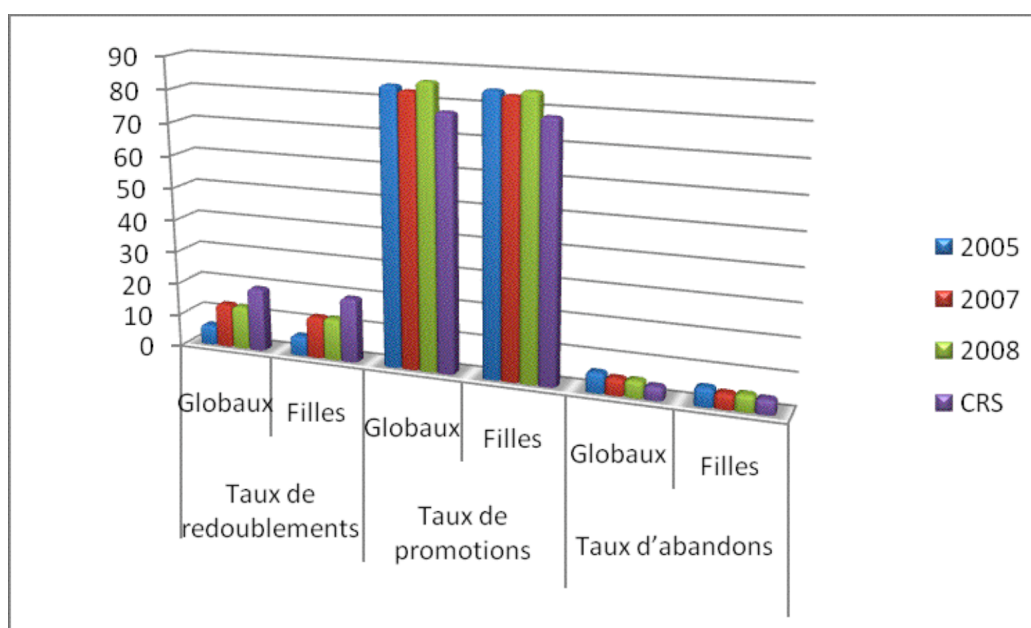


Figure 14. Redoublements, promotion et abandons suivant le groupe de retrait.

A travers le temps (2004-2008) on observe une fluctuation des situations. Ainsi pour le groupe de 2005, les taux de redoublements passent de 10.56% en 2004 à 2.37% en 2008. Dans le même temps, les taux globaux d'abandons sont en augmentation (de 3.67% à 8.75%). Pour ce qui du groupe de 2007, les taux de redoublements sont quasi constants (12.69% et 13.40%). Il en est de même pour les taux d'abandons (4.70% et 4.78%). Pour le groupe de 2008, on observe une baisse sensible des taux de redoublements (16.51% en 2004 contre 9.56% en 2008) et une baisse des taux d'abandons de 6.74% à 3.75%. Paradoxalement, dans le groupe CRS, les taux de redoublements sont passés de 14.12% à 23.79% et les taux d'abandons augmentent de 3.75% à 6.38%.

Tableau X. Evolution des redoublements, promotions et abandons par groupe de retrait.

Groupe (Retrait)	Années	Taux de redoublements		Taux de promotions		Taux d'abandons	
		Globaux	Filles	Globaux	Filles	Globaux	Filles
2005	2004	10.56	10.74	-	-	3.67	2.76
	2005	8.02	5.71	-	-	6.28	8.09
	2006	7.66	7.90	91.86	93012	1.92	1.31
	2007	4.83	4.27	84.45	82.99	6.17	6.23
	2008	2.37	2.53	77.76	79.08	8.75	8.57
2007	2004	12.69	12.74	82.86	83.32	4.70	4.73
	2005	16.08	14.98	84.31	84.68	5.33	4.95
	2006	21.97	18.97	77.71	78.94	5.98	4.42
	2007	11.11	11.05	85.47	85.93	5.09	4.85
	2008	13.40	12.20	84.11	83.88	4.78	4.70
2008	2004	16.51	19.10	86.30	86.49	6.74	7.06
	2005	12.18	12.97	88.85	89.79	2.81	1.93
	2006	15.33	14.60	86.53	85.36	5.33	5.23
	2007	9.71	9.89	88.22	87.31	6.55	6.07
	2008	9.56	6.13	82.45	79.35	4.58	5.65
CRS	2004	14.12	14.13	67.21	68.83	3.75	3.70
	2005	18.01	17.38	76.97	77.44	3.09	3.55
	2006	18.36	18.46	78.58	78.99	2.52	2.45
	2007	24.30	22.47	71.49	73.51	5.12	5.46
	2008	23.79	28.21	78.85	78.42	6.38	8.34

Source: Données de terrains (CEB), 2009

Une lecture par province montre que l'Oudalan et le Kouritenga affichent les taux de redoublement les plus faibles, alors que le Loroum, le Yatenga et le Namentaga ont les taux les plus élevés. Par rapport à la promotion, le Namentaga occupe le dernier rang (64.59%) et c'est du reste cette province qui influence négativement le taux de promotion en zone CRS. Les meilleurs taux de promotion reviennent au Boulgou, au Seno, au Kouritenga et au Kourweogo. Les meilleurs taux d'abandons se rencontrent au Loroum (1.29%), au Boulgou (2.79%) et au Sanmatenga (3.05%). L'Oudalan (6.48%) et le Yatenga (6.25%) ont les taux d'abandons les plus élevés (cf. tableau XI et figures 15,16, 17).

Tableau XI. Redoublements, promotions et abandons par province.

Province	Taux de redoublements		Taux de promotions		Taux d'abandons	
	Globaux	Filles	Globaux	Filles	Globaux	Filles
Boulgou	14.79	14.09	87.01	85.55	2.79	3.43
Kouritenga	5.75	6.40	86.94	87.49	4.50	4.12
Namentenga	19.80	20.75	64.59	65.15	5.33	6.49
Oudalan	5.72	5.86	84.46	84.64	6.48	6.16
Sanmatenga	17.10	17.13	-	-	3.05	2.63
Seno	7.07	6.66	87.84	89.42	5.82	5.20
Yatenga	19.60	18.66	78.88	79.28	6.25	5.67
Kourweogo	13.21	12.85	86.25	85.19	5.22	5.12
Loroum	22.11	20.80	83.32	83.56	1.49	1.29

Source: Données de terrains (CEB), 2009

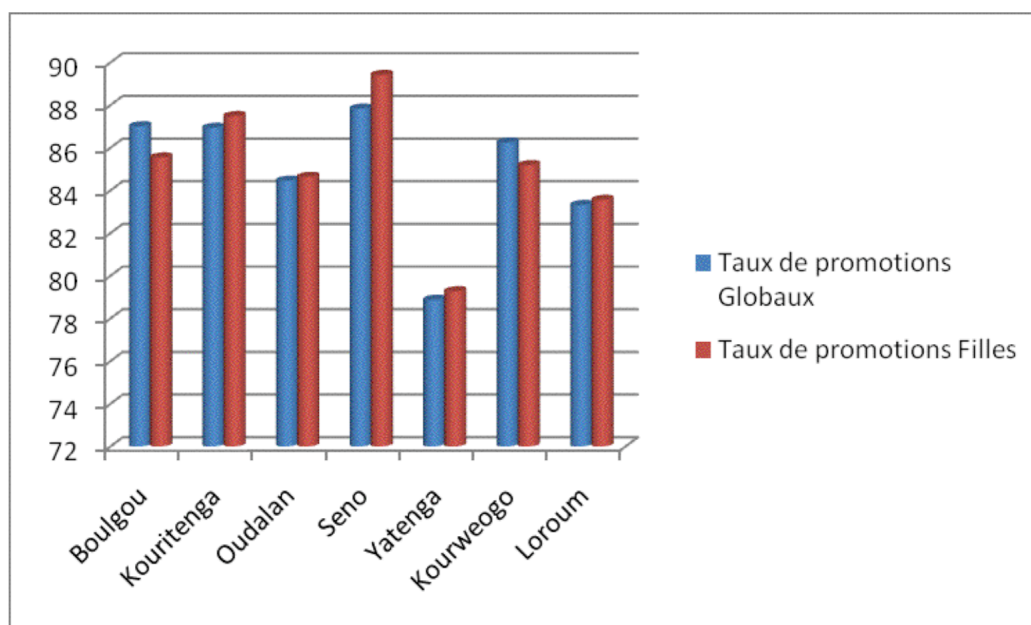


Figure 15. Taux de promotions par province.

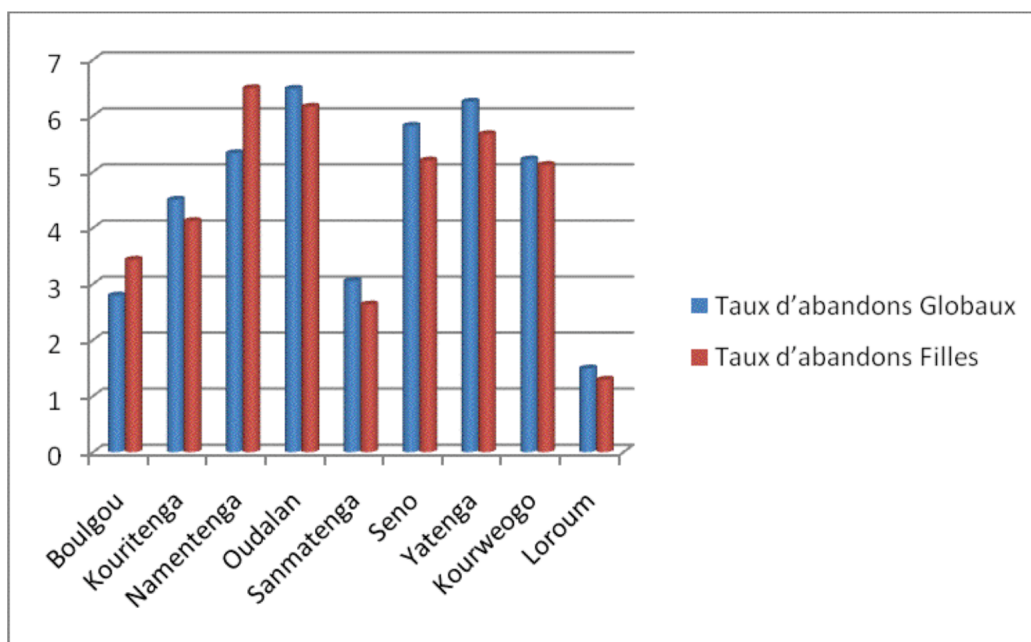


Figure 16. Taux d'abandons par province.

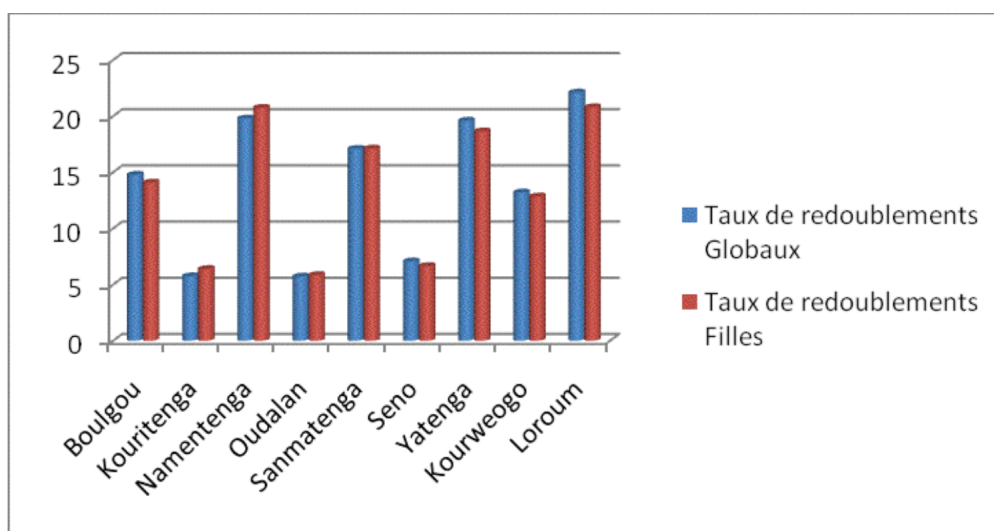


Figure 17. Taux de redoublements par province.

Que retenir du retrait

Des résultats éloquents peuvent être mis à l'actif de l'appui aux écoles à travers les cantines scolaires. Ils ont été enregistrés en matière de recrutement d'enfants à l'école, de fréquentation, de maintien dans le circuit scolaire et de performances. Au regard des résultats les impacts suivants peuvent être relevés :

- L'appui aux cantines a suscité chez les parents des dispositions à inscrire les enfants) à l'école ;
- Des enfants exigent de leurs parents d'être inscrits à l'école. Dans certains cas, il a été même rapporté des auto-inscriptions d'enfants. Toutefois il ressort de la plupart des entretiens que les enfants sont surtout motivés par la nourriture. Même des enfants qui n'ont pas l'âge requis pour aller à l'école, réclament de leurs parents d'être inscrits. Des maîtres ont raconté qu'ils sont constamment interpellés par des petits enfants dans ce sens. En réalité, les élèves et les petits enfants n'ont pas conscience que les repas servis visent à améliorer la fréquentation et les résultats scolaires ;
- Une réduction de l'absentéisme et en conséquence une amélioration de la fréquentation ;

Avec les cantines, les enfants arrivent tôt à l'école et ne rentrent souvent qu'après 17 heures. Il s'ensuit que leur résultat s'en trouve amélioré. En réalité, il y a un concours de circonstances : i) les trajets A/R du midi et de 15 h est supprimé, ce qui réduit la fatigue de la journée pour les enfants qui habitent loin de l'école, ii) la période de la sieste passée à l'école leur permet de se recréer et d'étudier ; ce qui n'aurait peut être pas été le cas s'ils étaient à la maison (surtout les filles qui doivent faire face aux corvées domestiques).

- Soulagement des familles par rapport aux repas des enfants ;
- Amélioration des conditions de travail des enseignants dans la mesure où les enfants ne somnoient plus en classe et écoutent mieux ;
- Une conscientisation des élèves sur la nécessité d'apprendre les leçons (déjà beaucoup d'élèves restent à l'école à midi et apprennent les leçons) ;
- L'amélioration des rendements scolaires ;
- Le développement de l'esprit de solidarité entre les élèves ;
- Amélioration du statut nutritionnel des élèves et partant de leur état de santé.

En outre, dans la perspective du désengagement de CRS, plusieurs actions ont été initiées en direction des communautés. Il s'agit de : i) forum national et fora régionaux, ii) visites d'échanges, iii) jardins scolaires, iv) sensibilisations à travers des médias, v) rencontre avec des membres de bureaux APE et AME. Ces actions ont eu pour résultats :

- Des parents ont entrepris des activités de collectes de céréales et des cotisations pour prendre en charge les cantines ;

En la matière, selon les données de la DAMSE, en 2009 on dénombre 4500 écoles dotées de cantines à travers tout le pays. Un impact lié à cette situation est

l'amélioration de la gestion des stocks d'aliments. Comme le reconnaissent les responsables de la DAMSE et du projet cantines scolaires, « Au niveau des cantines endogènes, les populations sont très impliquées et regardant par rapport à la gestion. Il y a donc peu de risques de détournement ».

Cependant, la collecte de céréales dans le cadre des cantines endogènes se heurte à des difficultés évidentes : les situations de famines et de mauvaises récoltes ne facilitent pas l'activité, certains parents ne peuvent pas contribuer. Ainsi dans les provinces concernées par le retrait, on regrette déjà la période CRS. De l'avis d'un contrôleur d'une CEB, « Au temps de CRS, les enfants étaient gâtés ». Des parents d'enfants soutiennent cette assertion car pour eux du temps de CRS c'était des repas variés et pas connus des enfants et cela attirait les enfants. C'est pourquoi on est tenté de s'accorder avec ce témoignage qui soutient que certains parents n'envoient pas leurs enfants à l'école pour l'éducation ou pour être moins chargés, mais pour la nourriture. Tel est aussi l'avis d'un enseignant de Boussouma C. « On sent que certains viennent à l'école pour la cantine. Il y a même des enfants intelligents qui inventent des maladies pour ne pas venir à l'école lorsqu'il n'y a pas de cantine ».

- Des AME ont pris des initiatives pour assurer la cuisine ;
- La mise en place de champs entretenus par les communautés dont les récoltes sont destinées aux cantines ;
- La leçon a été tirée qu'un secteur aussi important que l'appui aux cantines scolaires ne pouvait pas dépendre totalement de l'assistance extérieure.

Le retrait de certaines zones a permis une prise de conscience de la part des communautés et un engagement aussi bien de celles-ci que du gouvernement à prendre en charge les cantines. Et pour un directeur d'écoles, à travers les cantines endogènes, le CRS a formé les communautés à pouvoir se prendre en charge. Les parents prennent de plus en plus conscience que la famille (cellule de base de la société) est la première responsable de la prise en charge de l'enfant. Les cantines endogènes présentent les avantages ci-dessous :

- Auto gestion assurée par les APE/AME. C'est un moyen de faire participer activement les membres des APE/AME et d'intéresser les parents à la vie de l'école notamment dans sa composante alimentation ;
- Participation communautaire : les AG (Assemblée Générale) au cours desquelles se décident démocratiquement les quantités de vivres à cotiser est un exercice de la démocratie à la base ;
- Application du principe de non discrimination et esprit de solidarité : les élèves dont les parents n'ont pas pu honorer leur part de contribution ne sont pas privés de repas ;
- Soulagement des parents par rapport à la charge d'alimentation des enfants ;
- La cantine est organisée parce qu'il y a des élèves qui viennent de loin (voire de villages voisins). Ces enfants sont démunis et viennent souvent à l'école le ventre vide.

Par-delà ces avantages, il y a des insuffisances. Tous les parents d'élèves n'arrivent pas à honorer l'exigence de contribution en vivres à la cantine scolaire C'est le cas à l'école nord de Koupéla où au cours de l'année 2008-2009, sur plus de six cents (600) élèves, moins de trois cents (300) ont pu apporter leur part de vivres. Par conséquent, la cantine n'a fonctionné que pendant deux (02) semaines (une semaine en Avril et une semaine en mai). Parmi les écoles visitées dans le cadre de la collecte des données, le même problème existe dans la plupart comme c'est le cas à Kora dans le Bam. Plusieurs raisons expliquent cette incapacité de contribuer à la collecte de vivres au profit des cantines endogènes selon les personnes interviewées. On peut retenir :

- Certains parents ont plusieurs enfants inscrits et de ce fait ne peuvent pas faire face aux quantités requises,
- Les mauvaises récoltes constituent une limite,
- Les habitudes de l'assistance font que certains parents adoptent une attitude attendiste dans l'espoir d'un appui extérieur.

Certes, les cantines ont un impact sur la fréquentation, le recrutement et le maintien des enfants dans le circuit scolaire, mais il s'agit d'un équilibre précaire :

- Les parents ont affiché une faible capacité à ravitailler les cantines endogènes en raison des aléas climatiques qui jouent négativement sur les récoltes et du contexte général de pauvreté ;
- La plupart des parents n'ayant pas compris tous les enjeux liés à l'école, les cantines endogènes auront du mal à s'inscrire dans la pérennité. Cependant avec une bonne sensibilisation, il est possible d'atteindre des niveaux intéressants de collecte. C'est du reste le cas au Bam pour 2008-2009 (situation en décembre) : 64 T de sorgho, 20 T de petit mil, 66 T de haricot et 1 514 000 ont été collectés à l'échelle de 200 écoles ;
- Des conflits entre enseignants et communautés risquent de fragiliser les cantines endogènes. D'une part des enseignants contestent aux APE-AME la compétence de gérer une cantine et d'autre part des parents s'estiment insuffisamment impliqués à la gestion.

Une des conséquences de cet équilibre précaire est le risque d'abandon de l'école par les enfants. En effet, quand la cantine cesse de fonctionner pendant quelques jours les pratiques d'écoles buissonnières recommencent. Des enseignants témoignent même que leurs écoles ont dû dans certains cas fonctionner à mi journées parce que « lorsque les enfants rentrent à midi, ils ne reviennent plus ».

Conclusion et recommandations

Il y a un écart manifeste entre la conviction des acteurs du système scolaire que les indicateurs d'éducation sont négativement affectés par le retrait de CRS et le témoignage des données statistiques. En effet pour la totalité des informateurs, le retrait aurait joué négativement sur les inscriptions, la promotion, les redoublements et les

abandons. Toutefois, l'analyse des statistiques collectées dans les CEB montre que seuls les abandons se comportent différemment entre zone CRS et zone de retrait. Dans les zones de retrait on note une importance des abandons ; cela laisse supposer que ceux-ci représentent le meilleur indicateur d'appréciation des impacts du retrait dans ces zones. Le PDDEB (Plan Décennal de Développement de l'Enseignement Primaire) et la réforme de l'éducation de 2007 à travers la construction de classes, la gratuité de la scolarisation et les dotations en fournitures scolaires ont certainement créé les conditions pour une forte tendance à l'inscription des enfants à l'école. Ce, en réduisant partiellement la hantise des parents par rapport aux charges de scolarisations. Dès lors, quelques efforts additionnels en direction des cantines devraient permettre d'améliorer au mieux la situation. C'est à ce prix que la volonté affichée par le processus de décentralisation de faire supporter les charges éducatives par les collectivités peut être une réalité. Dans l'état actuel des faits, les cantines endogènes ne peuvent pas garantir aux enfants les conditions de maintien et de succès scolaires.

Références bibliographiques

AMBF, Etude d'Évaluation Indépendante de la gestion municipale au cours du mandat 2000-2005 au Burkina Faso, 2005.

BRUNO Jean, La décentralisation, un choix de société, Québec, 1997, 99 p.

ARED, La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso, Août 2003.

CND, Etude de base sur l'état de la décentralisation au Burkina, juin 1994.

Commune de Tenkodogo, Plan de Développement de la commune de Tenkodogo 2001-2005, Mars 2001.

DE LANDSHERE Viviane, L'éducation et la formation, Paris, PUF, 1992, 734 p.

DREP/CE, Monographie de la commune de Tenkodogo, 1998.

KIENDREBEOGO Moussa, Les mesures de déconcentration et décentralisation en cours au Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation : Acquis- Insuffisances –Perspectives, ENAM 1999-2000.

KOMI S Michel, « La vraie vision de l'école aujourd'hui et l'importance de cette institution pour une société », colloque organisé par l'ARED à Ouagadougou en 2002.

OULAI Dramane, Décentralisation et financement de l'éducation en Afrique Subsaharienne, Séminaire panafricain, Dakar, 12-14 octobre 1997.

PANIAGUA-Ruiz R., L'analyse des systèmes institutionnels, propositions méthodologiques, FAO, 1997, Décentralisation et développement rural N°4, 21 p.

PEANO Serge, Financement et gestion financière de l'éducation, séminaire panafricain, Dakar, 12-14 octobre 1997.

TAPSOBA Sibiry, Education de base et participation communautaire en Afrique Subsaharienne, 1995.

WANGRE Amadou, Le transfert de la compétence éducation à la commune de Tenkodogo : pratiques et perspectives, Mémoire de maîtrise de sociologie, 2007, 95 p.

YAMEOGO/ SAWADOGO Ruth, Problématique de la répartition des compétences au profit des collectivités territoriales au Burkina Faso, Mémoire de fin de cycle, Ouagadougou, ENAM, 1994, 92 p.